



**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS
SÉANCE DU JEUDI 15 FÉVRIER 2018 À 18 HEURES
SALLE DANGOU LESCOUZÈRES
(sur convocation du 9 février 2018)**

Président

Nombre de conseillers : 9

Nombre de membres nommés : 9

Présents : 12

Absents représentés : 6

Absent excusé : 1

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE MACS**

L'an deux mille dix-huit, le quinze du mois de février à 18 heures, le conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 9 février 2018, s'est réuni en session ordinaire, au siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Madame Frédérique Charpenel.

Présents :

Mesdames Frédérique CHARPENEL, Sylvie DE ARTECHE, Maïté GRAFF, Françoise TROCCARD, Rosa Di MURO, Pierrette MICHELENA ;

Messieurs Alain LAVIELLE, Jean-Paul TOURNIER, Alain JEAN, Yves MONGROLLE, Pierre LAFFITTE, Jérôme PETITJEAN ;

Absents représentés :

Madame Nelly BETAILLE a donné pouvoir à Madame Françoise TROCCARD, Monsieur Benoît DARETS a donné pouvoir à Monsieur Alain JEAN, Madame Corine LAFITTE a donné pouvoir à Monsieur Alain LAVIELLE, Monsieur Michel PENNE a donné pouvoir à Monsieur Jérôme PETITJEAN, Monsieur Pierre ATHANASE a donné pouvoir à Madame Sylvie DE ARTECHE, Monsieur Pascal SCHWINDOWSKY a donné pouvoir à Madame Frédérique CHARPENEL.

Absent excusé : *Monsieur Pierre FROUSTEY.*



OBJET : COMMANDE PUBLIQUE - RECENSEMENT DES MARCHÉS PASSÉS AU TITRE DE L'ANNÉE 2017

Rapporteur : Madame Frédérique Charpenel

Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2011 relatif à la publication des marchés publics conclus l'année précédente, une liste est établie et publiée dans le courant du premier trimestre de chaque année. Cette liste doit faire l'objet d'une délibération attestant qu'elle a été portée à la connaissance de l'assemblée.

Pour 2018, cette publication concerne les marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 20 000 € HT conclus en 2017.

La liste des marchés conclus en 2017 dans le cadre du budget du Centre Intercommunal d'Action Sociale de MACS est retracée ci-après.

A - Marchés ou accords-cadres de services

- **Montant égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT**

Néant

- **Montant égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur à 209 000 € HT**

Néant

- **Montant égal ou supérieur à 209 000 € HT**

Objet	Titulaire	Date
Achat d'équipement de protection individuelle, de vêtements de travail et d'hygiène pour les agents de communes et établissements publics du territoire de la Communauté de communes MACS constitué en groupement		
Lot 1 : Achat d'équipements de protection individuelle	FRANCE SÉCURITÉ à Saint-Herblain (44800)	Mai 2017
Lot 2 : Achat de vêtements de travail	QUINCAILLERIE PORTALET à Mont-de-Marsan (40000)	
Lot 3 : Achat de vêtements d'hygiène	QUINCAILLERIE PORTALET à Mont-de-Marsan (40000)	
Services de télécommunication		
Lot 1 : Souscription d'abonnements de téléphonie mobile et d'achats de terminaux mobiles et accessoires	ORANGE à Bordeaux (33731)	Août 2017

B - Marchés ou accords-cadres de fournitures

- **Montant égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT**

Objet	Titulaire	Date
Location et maintenance de photocopieurs pour les services de la Communauté de communes MACS	I.C BUREAUTIQUE à Saint-Vincent de Tyrosse (40230)	Novembre 2017

- **Montant égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur à 209 000 € HT**

Néant



- **Montant égal ou supérieur à 209 000 € HT**

Objet	Titulaire	Date
Achat de carburants pour les besoins de la Communauté de communes MACS et du Centre Intercommunal d'Action Sociale de MACS constitué en groupement	E. LECLERC - SAS AQUIPYRDIS à Soustons (40140)	Novembre 2017

C - Marchés ou accords-cadres de travaux

- **Montant égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT**

Néant

- **Montant égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur à 5 225 000 € HT**

Néant

- **Montant égal ou supérieur à 5 225 000 € HT**

Néant

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU l'arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie en date du 21 juillet 2011 relatif au recensement économique de l'achat public ;

prend acte de la présentation de la liste des marchés passés au titre de l'année 2017.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Pau à compter de sa publication ou de son affichage et de sa transmission au représentant de l'État dans le département.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

À Saint-Vincent-de-Tyrosse, le 15 février 2018



Pour le président,
par délégation
La vice-présidente,


Frédérique Charpenel